

Image not found or type unknown



Démarche pour recouvrement de loyers

Par **Lilly**, le **19/05/2011 à 17:55**

Bonjour,

Voilà je me lance !

Suite à des loyers impayés sur plusieurs années et à l'intervention de la protection juridique de mon assurance, les locataires ont été expulsés en 2008 me laissant une dette importante d'environ 14 000 €.

Cette dette est censée être récupérable jusqu'en 2018 mais je ne sais pas comment m'y prendre pour faire ré-ouvrir le dossier qui est au point mort.

Merçi d'avance de me donner la marche à suivre.

Cordialement

Lilly